



## Communiqué

« Dans un climat délétère autour de la question de la visibilité des signes religieux dans notre pays, la situation nécessite de la part des hiérarques musulmans de l'apaisement et de la hauteur.

A cet égard, le CMR souhaite rappeler son attachement au principe de laïcité, tel qu'il a été imaginé et traduit à l'origine dans la loi de 1905, et aux missions de l'institution scolaire comme la transmission des savoirs ou la formation des citoyens de demain.

Devant ce qui apparaît être des manifestations d'une frange très minoritaire de la jeunesse française musulmane à vouloir s'opposer aux règles et à la loi, le CMR dénonce des comportements provocateurs et irresponsables.

Mais nous pressons le corps national à ne pas surenchérir autour de ces faits sociaux : en effet souvenons-nous que dans d'autres temps notre jeunesse, n'hésitait pas à utiliser l'outil vestimentaire pour se manifester à l'opinion publique  
Nous en appelons donc au plus hautes autorités de l'état afin d'accompagner ces jeunes et les aider à sortir de la marginalisation dans laquelle ils s'enfermeraient si aucune initiative positive n'était prise .

Aujourd'hui

Il revêt un caractère majeur de trouver des solutions idoines pour le devenir de " notre Jeunesse ".

C'est dans ce contexte que le CMR en appelle aux vertus pédagogiques du corps professoral et à un apaisement dans l'opinion publique.

Nous appelons également à une mobilisation des familles pour éviter une aggravation de la situation qui risquerait de susciter de nouvelles passions collectives autour de l'objet islam dans le débat politico-médiatique».

Kamel KABTANE

Président du Conseil des Mosquées du Rhone